

# Frédéric LALANCE et Noémie SAIDI-COTTIER



## C O O R D O N N É E S

### Frédéric LALANCE

ORRICK, HERRINGTON & SUTCLIFFE  
61 rue des Belles Feuilles - 75116 PARIS  
flalance@orrick.com

### Noémie SAIDI-COTTIER

SAIDI-COTTIER AVOCATS  
81 rue de Monceau - 75008 PARIS  
nsc@saidi-cottier.com



Consulter la profession de foi en vidéo

## C U R R I C U L U M V I T A E

### Frédéric LALANCE

Prestation de serment : 24 septembre 1986  
Associé responsable du département Contentieux  
Administrateur de l'Association  
Droit et Commerce

### Noémie SAIDI-COTTIER

Prestation de serment : 8 février 2012  
Spécialiste en droit pénal  
Inscrite sur les listes des Conseils de la CPI  
Administratrice de l'AADH  
Ancienne experte du CCBE  
Membre de l'ADAP

Chères Consœurs, chers Confrères,

Avocats avant tout, convaincus du rôle fondamental du barreau de Paris dans la promotion de nos principes essentiels, notre expérience et une certaine idée de la Justice nous ont déterminés à nous engager plus activement au service de la profession.

Alors que nous présentons un écart assumé de générations, des modes d'exercices aux antipodes et des expériences professionnelles singulièrement différentes, représentatives de la belle diversité de notre barreau, notre binôme est mû par le même attachement à la profession et à ceux qui la composent. Il est aussi le fruit d'une volonté commune : défendre les intérêts de tous les avocats, en restant fidèles aux **valeurs essentielles de solidarité, de confraternité et d'humanité**.

Notre candidature est guidée par une volonté assurée de promouvoir **un Ordre plus fort, au service de tous les avocats**.

Un **Ordre plus fort** :

- C'est un Ordre qui réaffirme la nécessité d'une Déontologie dédiée au respect constant de nos principes essentiels tout en tenant compte de l'évolution et de la variété de nos modes d'exercice en France et à l'étranger,
- C'est un Ordre qui se dote des moyens de prévenir, détecter et sanctionner les situations de harcèlement et de discrimination, notamment à raison de la maternité,
- C'est un Ordre intransigeant sur la protection de notre Secret Professionnel,
- C'est un Ordre qui contribue au développement économique de nos cabinets, en facilitant notamment l'accès pour tous aux nouvelles technologies et à l'Intelligence Artificielle,

- C'est enfin un Ordre qui assure le rayonnement de Paris sur le marché international du droit, facteur de prospérité de nos cabinets.

Un Ordre au service des avocats :

- C'est un Ordre qui facilite la résolution des litiges entre confrères,
- C'est un Ordre qui participe activement à la réforme de notre formation initiale et continue,
- C'est un Ordre inscrit dans la transmission, qui accompagne le jeune barreau pour qu'il assure avec enthousiasme notre relève,
- C'est un Ordre qui œuvre pour apaiser les relations entre avocats et magistrats et qui se bat pour le respect des droits de la défense et des libertés fondamentales,
- C'est un Ordre solidaire, impliqué en faveur de l'égalité des droits et qui porte haut la tradition de la défense de la défense.

Chacun d'entre nous pourra ainsi faire face aux défis auxquels notre profession est confrontée et remplir sereinement et efficacement ses missions.

Dans cet esprit, vous pouvez compter sur notre dévouement pour œuvrer humblement mais avec pugnacité pour **un Ordre solidaire et tourné vers l'avenir**.

*Frédéric Lalance & Noémie Saidi-Cottier*

[www.lalance-saidi-cottier.paris](http://www.lalance-saidi-cottier.paris)